



**HAL**  
open science

## L'arithmétique morale stendhalienne et ses limites

Christophe Reffait

► **To cite this version:**

Christophe Reffait. L'arithmétique morale stendhalienne et ses limites. Laurie Bréban; Séverine Denieul; Élise Sultan-Villet. La Science des mœurs au siècle des Lumières. Conception et expérimentations., 518, Classiques Garnier, pp.333-348, 2021, Rencontres, 978-2-406-11900-5. 10.48611/isbn.978-2-406-11902-9.p.0333 . hal-03625553

**HAL Id: hal-03625553**

**<https://u-picardie.hal.science/hal-03625553>**

Submitted on 31 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'arithmétique morale stendhalienne et ses limites

« La morale est-elle une science ? », se demandait Helvétius, « oui ; si dans la sensibilité physique j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale soient des conséquences nécessaires », sachant qu'une science est « un enchaînement de propositions qui toutes se rapportent à un principe général et premier<sup>1</sup> ». Helvétius, Condillac, Cabanis, Destutt de Tracy, puis Bentham constituent un corpus de philosophie sensualiste déterminant dans la formation intellectuelle de Stendhal<sup>2</sup>. La critique stendhalienne a bien expliqué pourquoi Henri Beyle embrasse avec enthousiasme cette science morale dès dix-sept ans : « Il y a chez Stendhal une détestation de la morale », souligne Michel Crouzet : « du plus profond de lui-même, il refuse la morale hétéronome, celle où l'obligation et le commandement tombent d'en haut, d'une transcendance, d'une autorité extérieure toute puissante, celle qui impose de se conformer à une norme ou à des exigences d'origine métaphysique ou religieuse<sup>3</sup> ». La morale commune a le double inconvénient d'être traditionnellement opposée au principe de plaisir et de confiner à « l'enfouissement du moi sous l'impersonnalité d'une règle », ajoute Michel Crouzet, qui détaille volontiers la recherche par Stendhal d'une « morale du bonheur » fondée sur un étalon de valeurs issu du Moi, et fondée *more geometrico* comme l'explique Starobinski<sup>4</sup> : appuyée sur la *Logique* de Tracy et le *felicific calculus* de Bentham, confiante dans l'idée que la mathématique, le calcul et le principe d'utilité peuvent plonger dans la matière morale pour aider l'individu à ne pas se tromper sur son bonheur. Georges Blin l'avait exprimé de manière dense et stimulante dans un résumé du cours au Collège de France par lequel il entendait compléter son livre de 1958 : « Le 'beylisme' rejette la Morale (commune ou préétablie) au nom de la 'logique' ouverte dans la spontanéité, toujours inassimilable, d'un 'intérêt'<sup>5</sup> ». Il ajoutait que « Stendhal ne veut pas d'autre source de la valeur que le Moi, ni d'autre motif dans le Moi que le 'plaisir', c'est-à-dire l'attrait (un être étant le besoin qu'il a de compléter son identité) ». À ces commentaires du refus par Stendhal de la morale commune, de son aspiration à une science morale guidée par le Moi et gagée sur la sensation voire le sentiment de l'utile, il conviendrait d'ajouter pour finir, comme y insiste Yves Ansel<sup>6</sup>, que la morale commune est elle-même démasquée par

---

<sup>1</sup> Claude-Adrien Helvétius, *De l'Homme* [1773], chapitre II de la « Récapitulation », Fayard, p. 250.

<sup>2</sup> Voir Victor Del Litto, *La vie intellectuelle de Stendhal. Genèse et formation de ses idées (1802-1821)*, PUF, 1959, 731 p.

<sup>3</sup> Michel Crouzet, *Stendhal et le désenchantement du monde*, Classiques Garnier, 2011, p. 182.

<sup>4</sup> Voir Jean Starobinski, *L'œil vivant*, Gallimard, 1961, p. 214.

<sup>5</sup> Georges Blin, « Stendhal et l'idée de morale », revue *HB* n°2, 1998, p. 9-13 ; texte repris dans *Stendhal et les problèmes de la personnalité* [1958], José Corti, 2001, éd. augmentée, p. 649.

<sup>6</sup> Yves Ansel, article « Morale », dans Yves Ansel, Philippe Berthier et Michael Nerlich (dir.), *Dictionnaire de Stendhal*, Honoré Champion, 2003.

Stendhal comme une morale hypocrite chargée de défendre des intérêts particuliers et séculiers sous les nobles apparences de la loi générale et transcendante. Face au système de valeurs que se forge le héros règne l'intérêt masqué des coquins. Tel est le constat que ne cesse de faire Julien Sorel depuis son entrée chez les Rênal jusqu'à son procès, lors duquel Valenod trouve sa vengeance.

Mais si, à l'intérieur de la réflexion développée dans le présent volume, l'exemple stendhalien devait être allégué comme expression romanesque de la notion de science morale, il conviendrait de rappeler d'abord que le jeune Beyle lit les philosophes sensualistes à une époque où il veut devenir un dramaturge de génie, cette science de l'homme étant censée servir à la fois la précision de son introspection et l'écriture de pièces de théâtre où la combinatoire des passions serait parfaitement observée. Que le beylisme refuse la morale commune est donc une idée qui doit s'appréhender tous corpus confondus – Journal, autobiographies, vellétés théâtrales, essais, romans –, or justement, dans la maturation stendhalienne du rapport au langage, le roman vient relativement tard<sup>7</sup>, et cette identification d'un archi-discours transgénérique propre à Beyle ne fait que reposer le problème de la spécificité du roman. On sait comment s'est posée la question technique consistant à savoir quelle voix – celle du personnage ou celle du narrateur – endosse dans le roman stendhalien les analyses psychologiques illustrant l'impératif d'une morale autonome : le « surintellectualisme » de ces héros et héroïnes qui s'imposent comme d'« impeccables experts comptables de leurs émotions<sup>8</sup> » a prêté le flanc à l'accusation d'in vraisemblable intrusion d'auteur, notamment par les naturalistes, là où nous pouvons analyser un biais proprement esthétique du psycho-récit stendhalien<sup>9</sup>. On sait que se pose aussi un problème plus simple, relevant d'une histoire littéraire des influences, qui est le délai écoulé entre d'une part les lectures des sensualistes, la fréquentation des mathématiques, de la logique voire de l'économie politique, le goût de l'analyse du jeune Beyle, d'autre part le passage à l'écriture romanesque. « Il n'est guère douteux », écrit Georges Blin, « que cet atomisme logique a dû [...] l'engager dans un pointillisme qui a gagné en lui jusqu'au romancier »<sup>10</sup>, mais la prudence s'impose.

Comme il y a là une aporie critique – que reste-t-il d'Helvétius dans *Le Rouge et le Noir* écrit presque trente ans après que Beyle a lu pour la première fois *De l'Esprit* ? – nous souhaiterions la déjouer en assumant une méthodologie ouvertement contestable : repartir de deux pages de roman, non pour défendre l'hypothèse que la science de l'homme puisée chez Tracy, Helvétius ou Bentham y a laissé des traces, mais pour proposer un exercice d'anachronisme maîtrisé (ou de reconnaissance de paternité) consistant à nous demander comment ces philosophes auraient pu lire ces pages. Ces deux pages sont la fin du chapitre XV de la première partie du *Rouge et le Noir*, qui raconte la première nuit passée par Julien Sorel dans la chambre de Mme de Rênal, après qu'il s'est mis au défi de lui rendre visite à deux heures du matin<sup>11</sup>.

---

<sup>7</sup> Michel Crouzet, *Stendhal et le langage*, Gallimard, 1981, p. 20.

<sup>8</sup> Georges Blin, *Stendhal et les problèmes de la personnalité*, op. cit., p. 507 et 499.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 508-512.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 484.

<sup>11</sup> Pour préciser les occurrences extraites de ces deux pages, nous renverrons dans le corps de l'article à la pagination de l'édition du roman par Michel Crouzet, Librairie générale française, « Le livre de poche - Classiques de poche », 1997.

## Être lu en 1880

Pour Zola, dans l'article qu'il consacre à Stendhal dans *Les romanciers naturalistes*<sup>12</sup>, ces deux pages, entre le « chant du coq » de l'heure fatale (titre du chapitre) et le moment où Julien rentre méditer dans sa chambre (chute du chapitre), sont de celles qui sauvent le roman stendhalien de l'accusation d'in vraisemblance ou de surintellectualisme. Là, Stendhal toucherait à la vérité, en déjouant les « poncifs de roman » et par une sorte de « coup de génie de la logique<sup>13</sup> ». Là se ferait jour la vérité de l'amour « avec ses mensonges et ses générosités, ses misères et ses délices<sup>14</sup> » : le « rôle » que prétend jouer Julien, ses larmes, son « adresse toute maladroite » ou encore l'écartèlement de Mme de Rênal qui cherche « à se cacher la vue de l'enfer en accablant Julien des plus vives caresses » composent un champ / contre-champ d'états oxymoriques auquel Zola reconnaît une vérité, bien qu'elle soit étrangère à ses moyens. « S'il est un de nos maîtres, s'il est à la tête de l'évolution naturaliste », dit-il en somme de Stendhal, « ce n'est pas parce qu'il a été uniquement un psychologue, c'est parce que le psychologue en lui a eu assez de puissance pour arriver à la réalité, par-dessus ses théories, et sans le secours de la physiologie ni de nos sciences naturelles<sup>15</sup> ». Car ce n'est pas assez, sans doute, pour Zola d'être disciple de Condillac pour être vraiment physiologue – en outre, ces deux pages abondent en effets de montage qui élaguent les circonstances pour mieux marquer les états psychiques<sup>16</sup> –, et il ne s'agit pas non plus pour Zola de reconnaître la validité d'une psychologie stendhalienne que ses détracteurs vont bientôt alléguer contre le naturalisme. Son maître Taine avait déjà célébré en 1866 en Stendhal un psychologue (en semblant d'ailleurs songer à cette même scène du *Rouge*) et un disciple de Tracy et Condillac<sup>17</sup>. Puis c'est Bourget qui en 1882 objecte (contre Zola) qu'on peut ne pas aimer les « raisonnements compliqués et spécieux<sup>18</sup> » que se tiennent les personnages de ce fervent lecteur des Idéologues et des sensualistes, mais qu'il est impossible de les regarder comme factices ; c'est lui qui affirme, contre l'accusation d'intrusion psychologisante de l'auteur, qu'« il est dans l'essence de cette âme d'agir à la fois et de se regarder agir, de sentir et de se regarder sentir » et que la formule de ces héros est somme toute homogène. Henry Céard répliquera dix ans plus

---

<sup>12</sup> L'article paraît dans *Le Messager de l'Europe* en mai 1880, puis dans *Le Globe*, les 31 mars-9 avril 1881. Il est recueilli dans *Les romanciers naturalistes* en 1881. Émile Zola, « Stendhal », *Les romanciers naturalistes*, dans *Œuvres complètes*, t. XI, éd. Henri Mitterand, Paris, Claude Tchou / Cercle du Livre précieux, 1968.

<sup>13</sup> *Ibid.*, respectivement p. 77 et p. 81.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>16</sup> Le saut dans le temps, en avant puis en arrière, qui compose le « champ » sur Julien, occupe les paragraphes commençant par « Quelques heures après, quand Julien sortit de la chambre de Mme de Rênal... » et « Mais, dans les moments les plus doux... ». Le « contre-champ » sur Louise recouvre d'abord un paragraphe qui, au regard des précédents, commence comme une analepse (« Mortellement effrayée... ») tout en s'aboutant au paragraphe sur les larmes de Julien, puis un paragraphe (« Même, quand elle n'eût plus rien à lui refuser... ») qui fait un saut dans le temps en avant. Cette technique de la réserve, comme on dit en gravure, de la réserve blanche qui marque d'autant mieux l'acte amoureux qu'on ne cesse d'écrire autour et de jeter des ponts temporels au-dessus de l'ellipse narrative, accuse peut-être les états intérieurs, mais on ne saurait dire qu'elle tait le corps, comme l'estime trop souvent Zola.

<sup>17</sup> Hippolyte Taine, *Essais de critique et d'histoire*, Hachette, 1866, p. 25, 41 et 43.

<sup>18</sup> Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine* [1882], 3<sup>e</sup> édition, Lemerre, 1885, p. 280-281. Voir aussi la p. 260 sur « l'influence du sensualisme idéologue » chez Beyle.

tard que « sans doute, il est merveilleux, ce jeu d'esprit joué sur l'échiquier mental d'Helvétius et de Condillac, mais il faut le prendre pour ce qu'il vaut et s'en délecter, par virtuosité d'esprit, mais sans y attacher de souveraine importance<sup>19</sup> » : en fait, ici, Stendhal « se dupe lui-même et essaie de duper ses lecteurs » selon Céard, et « tout son agrément vient de l'excès de son artifice ». Voici comment, par un retour malheureux, la science morale lue par Henry Beyle par détestation de la morale commune et pour échapper précisément à la bêtise, à l'imposture et à la duperie, est identifiée par les naturalistes comme un prétexte à tromperie romanesque.

Dans ce débat sur le réalisme de la science de l'âme stendhalienne, qui a des incidences esthétiques mais aussi morales et idéologiques (puisqu'il s'agit d'opposer un roman psychologique des « âmes d'élite<sup>20</sup> » au roman réaliste-naturaliste des basses classes et des médiocres), nous pourrions mettre les deux camps d'accord en reconnaissant dans nos deux pages à la fois une ascendance sensualiste et idéologue et une mise en scène des apories de l'analyse, une abolition du calcul devant le système que forment l'idée du « devoir » et l'imprévu de l'Éros. Taine écrivait que « Spinoza, après l'avoir lu, eût serré les mains de Beyle », parce que celui-ci sait montrer ce qu'il advient d'une âme en proie à des passions contradictoires<sup>21</sup>. Et Bourget le disait aussi, parce que Stendhal montre comment une âme peut du moins jouir de sa force devant le malheur<sup>22</sup>, de même que le héros constate ici sa force devant le défi qu'il s'est fixé : « Julien avait raison de s'applaudir de son courage, jamais il ne s'était imposé une contrainte plus pénible » (p. 90). C'est donc à un examen de la nature oxymorique de la scène qu'il faut se livrer. Et la question est d'abord de savoir si Tracy, Helvétius ou Bentham auraient « serré les mains de Beyle ».

## Être lu en 1780

Destutt de Tracy avait déjà remercié Beyle en 1817 de lui avoir offert un exemplaire de l'*Histoire de la peinture en Italie*. Nous ignorons s'il a lu *Le Rouge et le Noir* en 1830 alors qu'il avait 75 ans. Aurait-il entendu dans notre extrait des échos de la première partie de ses *Éléments d'idéologie (L'Idéologie proprement dite)*, lue par Beyle à partir de décembre 1804<sup>23</sup>, ou bien des échos de sa *Logique*, lue avec passion à partir de 1805, comme une « source de toute lumière<sup>24</sup> » et identifiée comme un pilier de la science morale<sup>25</sup> ? Est-ce que Tracy, qui aurait déclaré un jour à Beyle « On ne peut plus atteindre

---

<sup>19</sup> Henry Céard, dans Jules Huret, *Enquête sur l'évolution littéraire* [1891], éd. Daniel Grojnowski, Paris, Corti, 1999, p. 214.

<sup>20</sup> Paul Bourget, *op. cit.*, p. 287.

<sup>21</sup> Hippolyte Taine, *op. cit.*, p. 44.

<sup>22</sup> Paul Bourget, *op. cit.*, p. 284.

<sup>23</sup> Antoine Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*, première partie, *Idéologie proprement dite*, 2<sup>e</sup> éd., Courcier, 1804. Voir la lettre à Pauline Beyle du 1<sup>er</sup> décembre 1805, Stendhal, *Correspondance générale*, éd. Victor del Litto, t. I, Honoré Champion, 1997, p. 239-244.

<sup>24</sup> Lettre à Pauline du 22 mars 1806, *ibid.*, p. 521.

<sup>25</sup> « Avec Tracy et Helvétius, qui s'accordent pour le fond des choses, tu es tout de suite sur la frontière de la science... ». Deuxième lettre à Pauline du 22 mars 1806, *ibid.*, p. 524.

au vrai que dans le roman<sup>26</sup> », aurait reconnu dans ces pages une sorte de continuation romanesque et analytique du traité *De l'amour*, que Stendhal avait défini en 1822 comme « un livre d'idéologie<sup>27</sup> » ? Tracy aurait peut-être été attentif à la vivacité, dans notre passage, de ce qu'il appelle les « sensations externes » : le « bruit effroyable » de la porte poussée par Julien (p. 90), la lumière de la veilleuse sur la cheminée, la « sensibilité brûlante » de Mme de Rênal (p. 91). Mais il aurait surtout apprécié dans ce passage la décomposition narrative d'une première fois, si proche de l'exercice de pensée qu'il prescrit à ses jeunes lecteurs, au début de la première partie des *Éléments d'idéologie*, dans des pages précisément résumées par Henri pour sa sœur<sup>28</sup>. « Jeunes gens, c'est à vous que je m'adresse<sup>29</sup> », écrivait Tracy en exhortant chacun, à faire retour sur les sensations qui furent à la source de la formation de leurs idées. « Il m'a donc fallu commencer par vous parler de ce que vous savez déjà, de ce que vous avez déjà fait...<sup>30</sup> », résumait-il plus tard : la pédagogie de Tracy est celle d'un retour sur la prime expérience sensorielle, de même que Condillac animait progressivement sa statue, et ce retour a pour équivalent romanesque stendhalien la découverte de l'amour physique chez Lamiel, Julien, Mme de Rênal elle-même. Il est évident que Tracy aurait reconnu en Julien, s'efforçant de raisonner d'après ses sensations, l'un de ses jeunes lecteurs. Certes Julien ne semble pas tout à fait accéder à la « faculté de sentir des sensations », puisqu'il ne sait pas « jouir » de son bonheur (p. 91). Certes il est difficile d'affirmer qu'il est capable de « sentir des désirs », puisque le texte dit plusieurs fois qu'il ne se sent « aucun projet » (p. 90) et que sa volonté relève bien plus d'un « modèle idéal » (p. 91) qu'il s'agit de suivre. Certes il est difficile d'affirmer que Julien peut « sentir ses souvenirs » quand il rentre dans sa chambre, alors qu'il est plongé « dans cet état d'étonnement et de trouble inquiet où tombe l'âme qui vient d'obtenir ce qu'elle a longtemps désiré » (p. 91). Il y a là une obsession du modèle qui est aussi une inféodation au préjugé et qui pourrait former une sorte d'*exemplum* négatif pour l'Idéologue. Mais du moins ces lignes, consacrées à ce que Tracy nomme la *mémoire* ou la *volonté*, sont-elles écrites par Stendhal selon les catégories dégagées au début de l'*Idéologie*<sup>31</sup>, si bien que Tracy pourrait reconnaître ses propres termes dans ce tableau de l'âme comblée : « Elle est habituée à désirer, ne trouve plus quoi désirer, et cependant n'a pas encore de souvenirs » (p. 91). Enfin ce passage du *Rouge*, ces pages célèbres sur ce que c'est qu'oser, sur ce que c'est qu'agir, sur le paradoxe du naturel qui est moins une donnée qu'un possible, découvert dans et par l'action, constitue un manifeste existentialiste dans lequel Tracy pourrait même reconnaître la conclusion du chapitre VIII de l'*Idéologie proprement dite* : « quand un être organisé de manière à vouloir et à agir, sent en lui une volonté et une action, et en même temps une résistance à cette action voulue et sentie, il est assuré de son existence et de l'existence de quelque chose qui n'est pas lui ». Ainsi, peut-être Destutt de Tracy

<sup>26</sup> Stendhal, note du 24 mai 1834, *Journal littéraire*, t. III, dans *Œuvres complètes*, éd. Victor Del Litto et Ernest Abravanel, Genève, Cercle du bibliophile, 1970, p. 186.

<sup>27</sup> Stendhal, *De l'amour*, chap. III, éd. Victor Del Litto, Gallimard, « folio classique », 1980, p. 35 (note).

<sup>28</sup> Lettre à Pauline du 1<sup>er</sup> décembre 1805.

<sup>29</sup> Antoine Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 20-21.

<sup>31</sup> Tracy y définit la *mémoire* comme le fait de « sentir ses souvenirs » et la *volonté* comme le fait de « sentir ses désirs ». *Ibid.*, p. 26.

eût-il « serré les mains de Beyle ». Le « cuisant tatillonnage intérieur<sup>32</sup> » qui étreint ici comme ailleurs le héros continue de se dire selon les catégories de Tracy – sentir ses sensations, sentir ses désirs, sentir ses souvenirs –, tout en confinant à la confusion qu’entendait dissiper l’*Idéologie*, mais dans laquelle Zola voit précisément la vérité du passage.

Certainement la scène, lue devant le tribunal d’Helvétius ou Bentham, aurait-elle d’abord obtenu leurs suffrages. L’un et l’autre auraient été prêts à faire grâce à Julien Sorel du crime de l’adultère en reconnaissant dans le défi du héros – « Madame, cette nuit à deux heures, j’irai dans votre chambre » (p. 89) – une manière de subordonner la morale ascétique, celle dont souffre Mme de Rênal, à la morale supérieure du sujet qui sait gager son bonheur sur son intérêt ou son plaisir, et qui agit en conséquence. Ce n’est pas Helvétius qui reprocherait à Stendhal de mettre en scène un ambitieux à la conquête d’une femme : cela montre bien que l’intérêt, le plaisir ou la passion sont les grands leviers du monde, et c’est tout le sujet de la section IV du traité *De l’homme*, en particulier du chapitre IV sur « L’amour de soi » ; que l’ambitieux soit un plébéien et la femme une aristocrate irait encore dans son sens. Mais Helvétius comme Bentham s’inquiéteraient de ce héros qui ne semble mû ni par la sensualité ni même par la vanité de « plaire à une femme si charmante » (p. 91). Ils s’étonneraient d’un texte qui décrit sur le mode de la contradiction (« il fit des efforts d’attention incroyables pour gâter ce qu’il avait d’aimable », *ibid.*) l’anesthésie d’un jeune homme incapable de « goûter le bonheur qui se plaçait sous ses pas », incapable d’en sentir la plénitude : « rien n’eût manqué au bonheur de notre héros (...) s’il eût su en jouir » (*ibid.*). D’où l’objection imaginaire d’Helvétius à Stendhal : *Je sens bien que vous avez dévoré De l’esprit et De l’homme en 1800, en 1804 et en 1807, mais j’ai l’impression que chez votre héros les moyens font oublier les fins. Qu’est-ce que ces personnages qui dans l’action n’ont « aucun projet » ou n’ont que de « vains projets », comme vous le répétez, et se retrouvent troublés par la circonstance au moment même où ils font mouvement vers leur félicité ? Votre Julien substitue une morale personnelle à la morale commune, mais il tombe dans une nouvelle hétéronomie intime qui ne le rend pas plus heureux. D’où aussi la remarque de Bentham : Je sais bien que vous avez passionnément lu en 1810 les Traités de législation civile et pénale dans la traduction d’Étienne Dumont de 1802, je sais bien que selon vous j’ai « perfectionné » Helvétius<sup>33</sup>, mais je vous ai connu meilleur mathématicien : j’aimais bien l’époque où vous tentiez de chiffrer le nombre de nuits qu’il faudrait pour se lasser de l’amour charnel avec votre cousine Alexandrine (Journal, 17 juin 1811) ; j’aimais bien aussi quand dans De l’amour vous entrepreniez de chiffrer sur une échelle de 1 à 4 le bonheur que pouvait promettre la beauté d’une maîtresse. Mais ici, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans le felicific calculus de votre héros. Et en effet le compte n’y est pas : Julien « souffrant plus mille fois que s’il eût marché à la mort » (p. 90), tremblant, pleurant, ne jouissant pas, ne semble pas avoir correctement calculé le ratio des plaisirs et des peines. Normalement, dirait Bentham, l’intensité du plaisir de retrouver Mme de*

---

<sup>32</sup> Georges Blin, *op. cit.*, p. 499.

<sup>33</sup> Stendhal, « L’état de la philosophie à Paris en 1827 », *Mélanges (Journalisme)*, t. II, dans *Œuvres complètes*, vol. 46, éd. Victor Del Litto et Ernest Abravanel, Genève, Editio-service, « Cercle du bibliophile », 1972, p. 204.

Rênal multipliée par la *proximité* de ce plaisir, ainsi que par sa *fécondité* si cet amour est véritable, devraient contrebalancer la douleur de *l'incertitude* pour arriver à un résultat positif. En somme, Helvétius aurait souhaité que ce passage soit réécrit par Casanova et Bentham aurait voulu s'assurer de la suite du roman.

## L'imprévu

Soit Julien est un mauvais utilitariste, soit le *felicific calculus* est une utopie, soit il règne ici un facteur qui rééquilibre toute l'équation. D'une certaine manière, ces trois hypothèses sont vraies. La question est d'abord de savoir en quoi consistent ici l'intérêt ou le plaisir de Julien. Même si Stendhal déclare incidemment vouloir corriger la « maladresse » qu'avait commise Helvétius en ne donnant pas le « joli nom de *plaisir* » au principe de « *l'intérêt* »<sup>34</sup>, ce n'est guère le plaisir au sens commun du terme qui guide ici le héros, mais un plaisir ou un intérêt supérieur semblable à celui que décrit Stendhal dans l'anecdote du lieutenant Louaut (qui sauve un marinier en perdition de peur de passer pour « lâche » devant le tribunal de sa conscience)<sup>35</sup> ou bien du général Régulus (qui tient parole en retournant en ambassade chez les Carthaginois, bien que le message dont il est porteur le condamne à être exécuté)<sup>36</sup>. Il existe en effet un intérêt supérieur, dont la définition vaut réponse aux détracteurs d'Helvétius et constitue une lecture maximaliste de sa philosophie<sup>37</sup> : « Le principe d'Helvétius est vrai même dans les exaltations les plus folles de l'amour, même dans le suicide<sup>38</sup> », affirme Beyle. « Il est contre sa nature, il est impossible que l'homme ne fasse pas toujours, et dans quelque instant que vous vouliez le prendre, ce qui dans le moment est possible et lui fait le plus de plaisir<sup>39</sup> », or c'est au nom d'un plaisir supérieur de ce genre que s'accomplit dans notre scène le défi de Julien de se rendre chez Mme de Rênal en pleine nuit. Tout l'enjeu, depuis la première rencontre avec Mme de Rênal, depuis qu'il lui a saisi la main, depuis qu'elle lui a donné sa main, est pour Julien de s'assurer la reconnaissance par autrui et surtout par lui-même de sa valeur, enjeu de calcul centripète que ne prévoyait guère Bentham<sup>40</sup>. C'est le combat entre cet « orgueil » et la « timidité » (p. 63) du plébéien blessé par les « gens riches » (p. 64) qui détermine le déséquilibre des douleurs et des plaisirs dans ce passage où Julien souffre (« jamais il ne s'était imposé une contrainte plus pénible », p. 90), où il ne jouit pas, où le bonheur se définit comme la cessation de la douleur<sup>41</sup>. C'est la grandeur de ce défi qui, comme le dit un passage antérieur dont notre scène est l'ultime développement,

---

<sup>34</sup> Stendhal, *De l'amour, op. cit.*, p. 271.

<sup>35</sup> Stendhal, « Philosophie transcendante » (18 décembre 1829), *Journal littéraire*, t. III, *op. cit.*, p. 180-186. Le passage est justement une charge contre la « philosophie transcendante » au nom du sensualisme et du vers de Virgile « *Trahit sua quelque voluptas* ».

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>37</sup> Sur ce point, lire Michel Crouzet, *Stendhal et le désenchantement du monde, op. cit.*, p. 248-269.

<sup>38</sup> Stendhal, *De l'amour, op. cit.*, p. 271-272.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Nous nous permettons de renvoyer ici à notre ouvrage *Les lois de l'économie selon les romanciers du XIXe siècle*, Classiques-Garnier, 2019, partie I.1.

<sup>41</sup> Comme dans le passage où Mme de Rênal lui abandonne d'elle-même sa main : « Son âme fut inondée de bonheur, non qu'il aimât Mme de Rênal, mais un affreux supplice venait de cesser. » (*Le Rouge et le Noir*, I<sup>ère</sup> partie, chap. IX, *op. cit.*, p. 62).

« éloign[e] sur-le-champ tout plaisir de son cœur<sup>42</sup> ». Au narrateur revient donc l'énoncé d'une loi du cœur orgueilleux qui est la formule de nos deux pages : « En un mot, ce qui faisait de Julien un être supérieur fut précisément ce qui l'empêcha de goûter le bonheur qui se plaçait sous ses pas » (p. 91). Et l'on comprend qu'Helvétius comme Bentham soient, dans notre fiction critique, embarrassés par cette surenchère qui risque d'anéantir l'utilitarisme. Ce qui meut le héros est la satisfaction de ne pas avoir perdu de vue « l'idée du *devoir* » (le mot est en italique), de ne pas s'être écarté d'un « modèle idéal », d'avoir satisfait au « rôle d'un homme accoutumé à subjuguier des femmes » (p. 91).

Mais c'est une satisfaction sèche. D'abord elle se sépare du plaisir physique et du principe sensualiste. En outre, c'est une satisfaction inquiète, qui ne se dit que sur le mode délibératif et ne comble pas l'être : « N'ai-je manqué à rien de ce que je me dois à moi-même ? Ai-je bien joué mon rôle ? » (p. 92). Si bien que la science morale du roman ne consiste pas seulement ici à proposer une lecture maximaliste de la morale utilitariste, à détailler les douleurs d'un intérêt supérieur, mais à montrer l'autodissolution de cette hyperbole. Pour que la scène soit belle, il faut qu'elle soit la rencontre de deux faillibilités et la désagrégation de deux Surmoi : il faut que la transgression de la morale ascétique par Mme de Rênal, dont la jouissance se mesure à ses tortures, ait pour pendant l'autodestruction de la morale utilitaire de Julien, dont la frigidité dit néanmoins la force. Certes, évoquer à quelques lignes d'intervalle les « remords » de l'épouse catholique et les « remords affreux » que se promet Julien s'il déroge à son « rôle » (p. 91), c'est encore dire la vigueur des règles. Mais dans le même temps, distribuer sur Julien comme sur Mme de Rênal l'idée qu'ils n'ont « aucun projet » (p. 90 et 91), c'est vider la conduite de Julien de toute référence valide à l'apologue du lieutenant Louaut ou du général Régulus, c'est-à-dire abolir la conscience d'un intérêt supérieur d'orgueil dans le présent de l'acte, de même que s'éclipse la morale hétéronome de Mme de Rênal. Enfin écrire que Julien a dû sa victoire « à l'amour qu'il avait inspiré et à l'impression imprévue qu'avaient produite sur lui des charmes séduisants » (p. 91), c'est affirmer le pouvoir du *kairos*, l'irruption d'un désir réciproque qui fracture les systèmes et dissipe aussi bien les principes transcendants (d'abord ignorés de Mme de Rênal, par mauvaise foi) que la morale autonome (dont l'arithmétique se dissipe dans la nuit et le moment). En somme il y a chez Stendhal, comme l'écrit Georges Blin, « double fidélité aux idéologues et à l'ivresse des sentiments<sup>43</sup> », ou encore, pour citer Raymond Trousson, tiraillement « entre son moi raisonneur et son moi rousseauiste<sup>44</sup> ». Si bien que Taine ou Bourget ont raison de célébrer en Stendhal le lecteur de Condillac et de Tracy, pendant que Zola ou Céard n'ont pas tort de répliquer que la cervelle du héros stendhalien est inutilement compliquée dans ce moment de vérité.

Se mettre au défi comme le fait Julien, se jeter dans la situation d'être enfermé dans la chambre de Mme de Rênal de deux heures à l'aube en prenant le risque de ne plus avoir « aucun projet », adopter « la tactique de Napoléon » – « on s'engage, et puis on voit<sup>45</sup> » –, s'apparente à la « morale sensitive » qu'adopte Rousseau lorsqu'il s'enferme sur l'île

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>43</sup> Georges Blin, « Stendhal et l'idée de morale », *op. cit.*, p. 651.

<sup>44</sup> Raymond Trousson, *Stendhal et Rousseau : continuités et ruptures* [1986], Genève, Slatkine, 1999, p. 119.

<sup>45</sup> Julien Gracq, *Un balcon en forêt*, José Corti, 1958, p. 88.

Saint-Pierre pour accéder à la plénitude de l'existence, comme le remarque Laurent Jaffro<sup>46</sup> : il y a ici une manière, pour l'individu inquiet de la force de sa volonté et étranger aux prétentions du stoïcisme, de s'exposer, par le truchement d'une contrainte pratique, à la possibilité de la connaissance conjointe de soi-même et du bonheur, de même qu'Ulysse donne l'ordre à ses hommes de l'attacher au mât pour entendre le chant des sirènes<sup>47</sup>. Si dans la « Cinquième promenade » des *Rêveries du promeneur solitaire*, le sentiment de l'existence auquel accède le philosophe, et qui s'exprime par les moments de contemplation heureuse des mouvements de l'onde sur les bords du lac de Brienne, demeure entaché par l'inquiétude que ce confinement heureux ne fasse pas l'objet d'une contrainte assez ferme de la part des Bernois<sup>48</sup>, il faut admettre qu'en comparaison, dans la chute du chapitre XV du *Rouge*, le bonheur de Julien est plus nettement évincé par l'angoisse de tenir son « rôle », éviction dont le narrateur est le parfait comptable lorsqu'il compare le héros à « une jeune fille qui a des couleurs charmantes et a la folie de mettre du rouge pour aller au bal » (p. 91). Nul « apaisement » ici, comme celui que ressent Saint-Preux dans les scènes de *La Nouvelle Héloïse* dont *Le Rouge et le Noir* porte l'empreinte<sup>49</sup>. C'est justement lorsque la contrainte par corps sera totale et la conquête de la valeur de soi pour soi consommée, lorsque Julien sera emprisonné à Besançon et que son ambition aura couru sa carrière, que la plénitude heureuse sera possible. Pour l'heure, au début de sa course, Julien est encore soumis à une dictature de l'orgueil qui obère son bonheur (« jamais il ne s'était imposé une contrainte pénible », p. 90). La responsabilité exclusive de la contrainte dissipe tout plaisir. Mais elle permet inversement de mesurer la force de l'imprévu et de dire la puissance de surgissement du bonheur.

\*

Il resterait à savoir, pour conclure, si la science de l'homme qui a attiré Beyle et qui trouve, chez ses héros, une forme d'expression, aussi contrariée soit-elle, engage une science des mœurs entendue cette fois comme une science sociale. Or c'est bien l'articulation de l'individuel et du collectif qui pose problème chez cet « esprit supérieur » qu'est Henri Beyle, pour reprendre le mot d'Hippolyte Taine. Dans sa « Philosophie transcendante », cette charge de 1829 contre l'éclectisme de Victor Cousin et l'idéalisme allemand, nous avons dit que Stendhal fustige l'hypocrisie par laquelle la philosophie d'Helvétius passe pour immorale alors même qu'elle dévoile les intérêts qui animent jusqu'à ses détracteurs<sup>50</sup> et il rappelle que l'utilitarisme est non seulement un rejet des morales apprises mais aussi une promotion du mérite personnel contre toute aristocratie<sup>51</sup>. Cependant il est difficile de savoir comment il peut y avoir, chez Stendhal,

---

<sup>46</sup> Nous tentons de rendre compte ici d'une remarque formulée par Laurent Jaffro sur cette communication, durant le colloque qui a donné lieu au présent volume. Voir Laurent Jaffro, « Comment produire le sentiment de l'existence ? », dans Jean-François Perrin et Yves Citton (dir.), *Jean-Jacques Rousseau et l'exigence d'authenticité. Une question pour notre temps*, Classiques-Garnier, 2014, p. 154-169. Voir en l'occurrence p. 156.

<sup>47</sup> Nous associons ici deux stratégies de la volonté qui ne sont toutefois pas semblables. Voir Jon Elster, *Le laboureur et ses enfants*, Minuit, 1986, cité dans Laurent Jaffro, *ibid.*, p. 154.

<sup>48</sup> Nous suivons ici l'argumentation de Laurent Jaffro.

<sup>49</sup> Voir Raymond Trousson, *op. cit.*, p. 125-128.

<sup>50</sup> Stendhal, « Philosophie transcendante », *op. cit.*, p. 182.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 185.

composition artificielle ou naturelle des intérêts privés. D'abord il y a non-comparabilité des êtres, objecte Beyle dès 1805, en constatant les différences entre la nature et l'intensité de ses passions et celles de son ami Louis Crozet<sup>52</sup>, et comme il l'indique plusieurs fois dans le traité *De l'amour*. Ensuite, Stendhal semble peu accessible à l'objectif de maximisation de l'intérêt collectif que peut poursuivre le benthamisme, de même qu'il reste rétif à la conception sentimentaliste de la « sympathie » que développe la *Théorie des sentiments moraux* de Smith, qu'il lit avec lassitude la même année et à laquelle il préfère les *Lettres sur la sympathie* de Sophie Grouchy pour leur tour plus nettement sensualiste. Même si les sciences économiques ont depuis fait justice de l'objection sur la non-comparabilité des individus, de cette apparente dérogation à la composition naturelle des intérêts individuels, il demeure difficile de savoir quel crédit Stendhal accorde au Législateur d'Helvétius, à l'application politique du principe d'utilité ou au spectateur impartial que suppose la philosophie de Smith. On a l'impression que la science de l'homme chez Stendhal n'a pas de vocation collective. Elle est surtout au service de l'introspection contre la morale hétéronome. Elle est le produit libérateur de la tyrannie du collectif, de la même façon que le moi de l'*Idéologie* s'éprouve par ce qui lui résiste.

Christophe REFFAIT  
(Université de Picardie – Jules Verne  
CERCLL, axe « Roman & Romanesque »)

---

<sup>52</sup> « Les hommes ont des passions différentes. L'amour senti par Crozet n'est point le même que l'amour senti par Beyle. » Stendhal, *Journal*, 7 février 1805.